



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/82/1
12 septembre 2018

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-deuxième réunion
Montréal, 3-7 décembre 2018

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Questions financières :
 - a) État des contributions et des décaissements;
 - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources;
 - c) État des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral et disponibilité des ressources (décision 81/3 c));
 - d) Comptes du Fonds multilatéral :
 - i) Comptes finaux de 2017;
 - ii) Rapprochement des comptes de 2017;
 - e) Budgets du Secrétariat du Fonds approuvés pour 2019 et 2020, et proposé pour 2021.

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

5. Données relatives au programme de pays et perspectives de conformité.
6. Évaluation :
 - a) Évaluation de l'efficacité des agences d'exécution par rapport à leurs plans d'activités de 2017;
 - b) Rapport final de l'évaluation du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération;
 - c) Étude théorique de l'évaluation des activités de préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC en vue de contribuer à la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali;
 - d) Projet de programme de travail de suivi et d'évaluation pour l'année 2019.
7. Mise en œuvre du programme :
 - a) Rapports périodiques au 31 décembre 2017 :
 - i) Rapport périodique global;
 - ii) Agences bilatérales;
 - iii) PNUD;
 - iv) PNUE;
 - v) ONUDI;
 - vi) Banque mondiale;
 - b) Rapport sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports;
 - c) Rapport de synthèse sur les projets de démonstration pilotes sur l'élimination définitive des SAO (décision 79/18 e));
 - d) Rapport global d'achèvement des projets de 2018.
8. Planification des activités :
 - a) Compte rendu sur l'état de la mise en œuvre du plan d'activités général de 2018-2020 du Fonds multilatéral;
 - b) Retards dans la soumission des tranches;
 - c) Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2019-2021;
 - d) Plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution pour 2019-2021 :
 - i) Agences bilatérales;

- ii) PNUD;
- iii) PNUE;
- iv) ONUDI;
- v) Banque mondiale.

9. Propositions de projets :

- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
- b) Coopération bilatérale;
- c) Amendements aux programmes de travail :
 - i) Amendements au programme de travail du PNUD pour l'année 2018;
 - ii) Amendements au programme de travail du PNUE pour l'année 2018;
 - iii) Amendements au programme de travail de l'ONUDI pour l'année 2018;
 - iv) Amendements au programme de travail de la Banque mondiale pour l'année 2018;
- d) Budget du Programme d'aide à la conformité du PNUE pour 2019;
- e) Budget de base de 2019 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale;
- f) Projets d'investissement.

10. Examen du régime de coûts administratifs : Fonctions et coûts associés aux groupes de gestion des projets (décision 79/41 f)).

11. Questions en lien avec l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :

- a) Tous les aspects du secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération appuyant la réduction progressive des HFC (décision 80/76 c));
- b) Sommaire des échanges entre les Parties à la 40^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée et à la trentième réunion des Parties au Protocole de Montréal concernant le rapport du Groupe de l'évaluation technique et économique sur l'efficacité énergétique (décision 81/67 b));
- c) Principaux facteurs de l'élaboration d'une méthode pour fixer le point de départ de la réduction progressive globale durable dans les secteurs de la consommation et de la production au titre de l'Amendement de Kigali (décision 81/67 e));
- d) Développement des lignes directrices sur les coûts de la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 : Projet de critères de financement (décision 81/67 f));

- e) Principaux aspects concernant les technologies de contrôle des émissions du sous-produit HFC-23 (décision 81/68).
12. Questions pertinentes pour le Fonds multilatéral découlant de la 40^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée et de la trentième réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 13. Rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production.
 14. Questions diverses.
 15. Adoption du rapport.
 16. Clôture de la réunion.
-